



Motion de cadrage

Édition 2015 des journées d'été des écologistes

Dates

Les prochaines Journées d'été auront lieu les 20, 21 et 22 août 2015.

Candidatures pour l'accueil de l'évènement

Les candidatures sont à envoyer d'ici au 15 novembre 2014 à : jde@eelv.fr

Elles peuvent être portées par les régions, les départements ou les groupes locaux après validation par leur BER.

Des prospections peuvent être organisées par le siège national après avoir prévenu le SR de la région concernée.

Pour candidater, il faut fournir :

- L'accord préalable d'une université ou d'un espace, pour l'accueil des Journées d'été dans 15 salles de 50 places environ ; 3 à 4 amphithéâtres de 100 à 400 places ; un amphithéâtre dont la capacité est supérieure à 700 places, le tout dans un montant de l'ordre de 30000€, tous services inclus.
- L'accord préalable de la ville hôte pour le prêt de matériel (tables, assises, barrières, etc.)
- L'accord préalable d'un groupe d'hébergement (crous, foyer de jeunes travailleurs, camping, etc.) pour accueillir entre 300 à 600 personnes.

Le national se tient à disposition pour aider les candidats dans leurs démarches et obtenir les informations utiles à la constitution du dossier.

Après une visite de repérage fixée entre novembre et décembre, le bureau exécutif formulera un avis d'ordonnancement des différents sites, afin de pouvoir négocier en décembre et janvier un peu plus finement les conditions d'accueil.

Le Conseil Fédéral sera invité en janvier à valider la proposition de lieu.

Objectifs programmatiques

Vu le calendrier politique et électoral de l'année 2015, l'accent sera mis pour cette édition 2015 sur :

- **La COP 21:** à quelques semaines à peine de ce grand rendez-vous, il s'agira de faire de nos journées d'été un temps fort de la préparation de la conférence Paris Climat 2015. Des contacts seront noués avec les associations et ONG parties prenantes mais également avec les associations, entrepreneurs et collectivités locales de la région concernée, afin d'examiner la manière dont ils souhaitent être associés à ce moment, par exemple au cours d'une journée entière qui serait consacrée au Climat.
- **Les élections régionales:** trois mois avant les élections régionales, nos journées d'été devront forcément consacrer une place significative à la formation des candidats et des militants impliqués dans ce scrutin. Il s'agira également d'en faire un moment politique, pour mettre en avant nos atouts écologistes en terme de bilan, de candidatures et de programme.
- **L'ouverture** non exhaustive aux structures et collectifs de l'écologie politique ou citoyen-nes.



Puisque les retours ont été très positifs à ce sujet, la méthode d'élaboration, la **structuration et la présentation du programme des journées d'été 2014 sera conservée, avec notamment :**

- **la règle de la co-organisation des ateliers et forum entre deux instances** (commission, parlementaire, jeunes écologistes, FEVE, Fondation de l'écologie politique, région accueillante, etc)
- **la distinction entre les ateliers "se former", les ateliers "s'ouvrir et échanger" et les ateliers "militer"**. A la place des ateliers "40 ans", **une catégorie spéciale "COP21" sera proposée pour l'édition 2015**. Une large place sera d'ailleurs faite aux ateliers "préparation des élections régionales" dans la catégorie "se former"
- **l'objectif que 80% du programme (hors plénières), c'est à dire les ateliers et les forums, soient arrêtés à la mi-mai** lors d'un BE. Cela permet en effet de mobiliser plus facilement des intervenant-e-s extérieur-e-s et de mieux les préparer en amont.

Organisation budgétaire

Afin d'être toujours plus rigoureux dans la gestions des dépenses, et à la suite de diverses expérimentations, il a été constaté une augmentation de la difficulté à "tenir le budget" si des motions ou décisions prises sans concertation et sans lien avec la réalité budgétaire de l'évènement étaient décidées.

Il est donc rappelé que :

- Tout adhérent, coopérateur ou simple visiteur doit payer son inscription aux Journées d'été. Seuls les salariés et bénévoles peuvent, sous condition, ne pas payer l'inscription.
- Les invité-e-s sont à la charge de l'instance invitante, le national ne prenant en charge que les invités des plénières et pouvant ponctuellement accorder son aide à certaines commissions pour l'organisation des forums.
- Toute facture envoyée a posteriori de l'évènement et qui n'a pas été visée et accordée avant la dépense sera systématiquement refusée.
- Les frais de transport, d'hébergement et de repas sont à la charge de chacun des congressistes: seules les instances exécutives bénéficient d'un hébergement réservé préalablement sur demande, ainsi que les salariés travaillant sur l'évènement.
- Sauf circonstances exceptionnelles, les frais de transports aériens des intervenants hexagonaux ne seront pas remboursés.

Motion :

Le conseil fédéral d'EELV réuni les 11 et 12 octobre 2014:

- **Décide de l'organisation des journées d'été 2015 les 20, 21 et 22 août 2015 ;**
- **Valide le process de candidature pour l'accueil de l'évènement tel que décrit dans ce document ;**
- **Insiste sur la nécessité de mettre en œuvre et faire connaître très en amont les initiatives régionales d'aides (financières, covoiturage, hébergements, billets à prix réduits etc.) ;**
- **Approuve la conservation du processus d'élaboration du programme des journées d'été testé en 2014 ;**
- **Rappelle la nécessité de prévoir un planning qui permette de participer à plusieurs AG de commissions (avec notamment la possibilité de réunions en soirée) ;**
- **Fixe au début du mois d'avril l'ouverture de l'appel à candidature pour les ateliers, au début du mois de mai la date limite pour proposer des ateliers (hors demandes spéciales liées à l'actualité et qui ne pouvaient**



pas être anticipées), et à la seconde moitié du mois de mai la validation par le bureau exécutif de la liste des ateliers retenus.

- Prévoira dans le cahier des charges de l'organisation des JDE :

- Les modalités de répartition des tâches entre l'échelon national et l'échelon régional en précisant en particulier les délégations confiées à l'échelon régional ;
- Une organisation matérielle en cohérence avec nos idées : priorité aux produits bio, circuits courts, tri sélectif ;

- Rappelle que le Bureau exécutif, et en particulier sa déléguée en charge des Journées d'été, sont chargés de la préparation de ces journées d'été. Ils s'appuient sur un groupe de suivi composé des membres du bureau exécutif, de membres du COP issus du Conseil Fédéral, d'un représentant du bureau Conseil Fédéral, des responsables de commissions, de représentant- e- s des pôles parlementaires, d'un- e représentant- e de la FEVE, d'un- e représentant- e de la fondation, des Secrétaires Fédéraux des jeunes écologistes, des représentant-e-s des secrétaires régionaux et du secrétaire de la région invitante, et des salarié-e-s du siège mobilisé-e-s sur le programme et l'organisation de l'événement.

Unanimité pour